

Conditions d'admission en première année de classe préparatoire à l'expertise-comptable – Lycée Honoré d'Urfé de Saint-Etienne

Vous devez présenter votre candidature sur le site [parcoursup.fr](https://www.parcoursup.fr) entre le 18 janvier et le 9 mars. Les candidats ont ensuite jusqu'à 6 avril pour modifier éventuellement leurs vœux. Les dates et modalités précises sont indiquées sur le site <https://www.parcoursup.fr/>.

Attention : sur le site [parcoursup](https://www.parcoursup.fr), la classe préparatoire à l'expertise-comptable est appelée "DCG", du nom de l'examen auquel elle prépare.

Votre candidature sera examinée par une commission de sélection. Le lycée Honoré d'Urfé n'organise pas d'entretien de sélection, pour cette formation. Si vous avez une première expérience dans l'enseignement supérieur, vous pouvez aussi présenter votre candidature (sur www.parcoursup.fr).

Pour tout renseignement concernant cette classe préparatoire et les inscriptions dans cette classe (inscriptions en Première année ou inscriptions directes en Deuxième ou Troisième années) :

- prepa-ec@laposte.net
- 04 77 57 38 58